Suisse : pour la première fois, les données sur les personnes condamnées sont publiées selon la nationalité

20/09/2016 à 12h45

L'Office fédéral de la statistique (OFS) publie pour la première fois des chiffres sur la nationalité des personnes condamnées. Ces chiffres font la distinction entre les personnes qui séjournent longtemps en Suisse (Suisses et étrangers titulaires d'un permis B ou C) et les autres catégories d'étrangers. Simultanément paraît un rapport de méthode qui montre les possibilités de comparaison de la criminalité par nationalité, et ses limites.

Suisses et étrangers titulaires d'un permis B ou C: nombre de personnes condamnées et taux de condamnation pour un crime ou un délit du code pénal (CP), selon la nationalité, l'âge et le sexe (doc excel)

Autres étrangers (non titulaires d'un permis B ou C): nombre de personnes condamnées pour un crime ou un délit du code pénal (CP), selon la nationalité, l'âge et le sexe (doc excel)

(Merci à CathoAlsace)